

BF – HF Chargé de chantier

Habilitation Electrique Opérations d'ordre NON électrique sur canalisations électriques, ou gaz enterrées.

L'habilitation BF-HF, est définie dans l'amendement A1 de la norme NF C 18-510 de février 2020. Cette habilitation concerne les personnes amenées à travailler dans des "fouilles" aux abords de câbles souterrains visibles, pour des opérations spécifiques limitées, dites élémentaires. Il est essentiel de garantir la sécurité des travailleurs lorsqu'ils interviennent à proximité de câbles électriques souterrains, car le risque électrique est significatif.

Les objectifs du stage

- ✓ Organiser et réaliser en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique telles que soutènement et/ou ripage sur des canalisations électriques enterrées.
- ✓ Se déplacer, évoluer et manipuler du matériel et outillage de façon adaptée en fonction des risques de cet environnement.
- ✓ Rendre compte de son activité.

Le programme détaillé

Ø THEORIE

- Les grandeurs électriques
- Les effets du courant sur le corps Les domaines de tension
- Les zones d'environnement
- Les principaux matériels électriques souterrains
- Les risques spécifiques aux chantiers autour des canalisations électriques enterrées Les titres d'habilitation
- Les limites du BF HF
- Les risques liés à l'utilisation du matériel dans l'environnement
- Les équipements de protection
- La conduite à tenir en cas d'accident

Un livret d'accueil est remis au stagiaire pour suivre une formation théorique en présentiel, ainsi que des exercices de mises en pratiques.

Ø PRATIQUE

- Nettoyage d'une canalisation en vue de son identification
- Soutènement d'une canalisation, ouverture d'un fourreau, ripage d'une canalisation

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans

PUBLIC VISÉ

Personnels non électriens réalisant des opérations de ripage, soutènement sur des canalisations électriques enterrées.

PREREQUIS

- Être apte médicalement.
- Compréhension écrite et orale du français.
- Avoir suivi la formation habilitation électrique B0 H0.

MODALITES TECHNIQUES

Cas pratique sur un chantier selon la disponibilité.

MODALITES PÉDAGOGIQUES

Exposé en langue française avec support PowerPoint, échanges d'expériences, questions/ réponses, QCM

PROFIL DE L'INTERVENANT

Prestataire ou formateur interne, habilité AIPR expert de la réglementation anti-endommagement des réseaux

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Participation et entraînement.

MODALITES D'ACCÈS ET DE SUIVI

- Convention de formation (tarif, lieu, horaires)
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de fin de formation.
- Validation des acquis par QCM

DUREE

10h30 en INTRA ou Inter
Présentiel :8 participants maximum

Contact : formation@piperack.fr - Tél : 06.82.33.73.10.

Symboles d'habilitation pour les opérations d'ordre non électrique autour de pièces nues

Opération	Ouvrage ou installation consigné BT et HT autour de pièces nues		ZAP des canalisations électriques enterrées sous tension rendues visibles		Voisinage simple BT et HT (zone 1)		Voisinage renforcé BT (zone 4) et HT (zone 2)	
	Exécutant	Chargé de chantier	Exécutant	Chargé de chantier	Exécutant	Chargé de chantier	Exécutant	Chargé de chantier
Opération d'ordre non électrique concourant à l'exploitation et la maintenance de l'ouvrage ou de l'installation	BT	pas d'habilitation requise	B0			B0	B0	Cas interdits
	HT	pas d'habilitation requise	H0			H0	H0	H0V H0V
Autre opération d'ordre non électrique	BT	pas d'habilitation requise	pas d'habilitation requise	BF-HF BF-HF		Cas interdits		
	HT	pas d'habilitation requise	pas d'habilitation requise	BF-HF BF-HF				